

Le 10 décembre 2012



**A tous les groupements du Bas-Rhin affiliés à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade**

**Affaire suivie par :**  
**Nicolas MAGAUD**  
**Tél. : 06 27 71 85 45**

**Objet :** Assemblée générale électorale du lundi 14 janvier 2013 à 20h à la Maison des Sports

Madame, Monsieur le président,

Une nouvelle olympiade (2013-2017) va commencer. C'est l'occasion de faire le bilan de l'action accomplie ces 4 dernières années et de tracer les grandes lignes de la prochaine olympiade.

Au cours des 4 dernières années, le comité a contribué à réaliser de nombreux objectifs politiques fédéraux et notamment les actions suivantes :

- augmentation du nombre de licenciés (passage de 965 licenciés au 31/08/2008 à 1283 licenciés au 31/08/2012),
- gestion et maintenance des sites d'escalade du Bas-Rhin et plus généralement des Vosges du Nord, avec notamment les inscriptions de rochers d'escalade des Vosges du Nord au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires),
- pérenisation du centre local d'entraînement (CLE) des jeunes compétiteurs, maintien des résultats en championnats de France et augmentation du nombre de compétitions à nos compétiteurs sont présents, notamment lors des étapes de la coupe de France,
- amélioration de la formation des licenciés (au niveau départemental : 2 stages « initiateur SAE » par an sur l'olympiade, 2 formations « ouvrier de club » durant l'olympiade, soutien à une formation de juge-arbitre régional).

Tous ces axes doivent être renforcés au cours de la prochaine olympiade. Au niveau des sites naturels, la fin de l'audit national sur les conventions devrait permettre aux instances départementales de reprendre la main sur les conventionnements. L'inscription des sites naturels de pratique de nos activités au PDESI devra être poursuivie.

Le comité départemental doit également fournir les moyens à ses jeunes compétiteurs de réaliser des résultats en championnats de France aussi bien que sur les étapes de la coupe de France. Dans ce but, l'organisation de l'équipe départementale doit être améliorée, afin d'assurer une meilleure synergie avec les clubs dont sont issus les compétiteurs.

Enfin, le comité a vocation à être l'interface entre la fédération nationale et les licenciés des clubs. Dans ce but, la communication vers les clubs et leurs licenciés devrait être amplifiée, par exemple, par la création d'un site internet ou d'un blog présentant les actions du comité.

Ces actions ne pourront se faire qu'avec un comité directeur dont les membres seront nombreux, issus de tous les clubs du Bas-Rhin, impliqués dans les diverses actions de développement. La présence d'une personne référente pour chacun de ces axes sera d'ailleurs déterminante.

Vous trouverez ci-joint un appel à candidature avec les règles suivantes :

Les candidat(e)s doivent être présenté(e)s par un groupement affilié pour la saison 2013.

Les candidat(e)s devront écrire une présentation de son projet sportif pour l'ensemble du CD et la durée du mandat du CD.

Nous appliquerons la règle de la parité hommes-femmes.

La commission électorale devra être composée de 3 personnes (ni membres de l'ancien comité, ni candidats, ni votants).

Les fiches de candidatures sont à retourner avant le 11 janvier 2013 au président sortant :  
Nicolas Magaud – 4 rue Paul REISS – 67000 STRASBOURG

Il est important que chaque groupement soit représenté par son président ou un délégué dûment mandaté (lettre signée du président).

En souhaitant vous voir nombreux à cette Assemblée Générale, je vous prie de croire, Madame, Monsieur le président, en mes sentiments dévoués.

Le Président du CD67 FFME sortant

Nicolas MAGAUD